



Avis public de radiodiffusion CRTC 2008-27

Ottawa, le 8 avril 2008

Avis de consultation

Demandes reçues

Plusieurs collectivités

Date limite pour le dépôt des interventions/observations : 13 mai 2008

Le Conseil a été saisi des demandes suivantes :

[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

Article Requérante et endroit

1. **Rogers Broadcasting Limited (Rogers), au nom de 1163031 Ontario Inc. (1163031)**
L'ensemble du Canada
No de demande 2007-1865-3
2. **ARTV inc.**
Montréal (Québec)
No de demande 2007-1640-0
3. **591991 B.C. Ltd.**
Gatineau (Québec)
No de demande 2008-0399-1

1. **L'ensemble du Canada**
No de demande 2007-1865-3

Demande présentée par **Rogers Broadcasting Limited (Rogers), au nom de 1163031 Ontario Inc. (1163031)**, en vue d'obtenir l'autorisation d'effectuer un changement du contrôle effectif, conformément à l'article 10(4)(a) du *Règlement de 1990 sur les services spécialisés*.

1163031 est titulaire de la licence de service de télévision spécialisée de langue anglaise connue sous le nom de Outdoor Life Network.

1163031 est détenue à part entière par 1163030 Ontario Inc. (la société mère), qui elle-même est détenue en parts égales (33.33 % chacun) par CTV Inc. (CTV), Rogers Broadcasting Limited (Rogers) et Versus, L.P. (anciennement Outdoor Life Network, L.L.C.), une entité non Canadienne.

1163031 est conjointement contrôlée par CTV et Rogers conformément à une convention de vote en Fidéicommiss datée du 26 septembre 1997, dans laquelle les parties se sont entendues pour voter conjointement leurs actions comme une seule unité votante. De plus, CTV assume la responsabilité quotidienne de l'exploitation.

La transaction sera effectuée par le transfert de toutes les actions émises et en circulation présentement détenues par CTV et Versus, L.P. au capital-actions de 1163030 Ontario Inc., à Rogers. Par conséquent, le contrôle effectif de 1163031 sera exercé par Rogers, une société ultimement contrôlée par Edward S. Rogers.

La valeur de la transaction, d'après les termes des conventions de transfert d'actions, est de 38 805 000\$ et la requérante a proposé un bloc d'avantages tangibles totalisant 3 880 500 \$.

Le Conseil invite les personnes intéressées à soumettre des commentaires sur la transaction proposée.

Adresse de la requérante :

9, Channel Nine Court
Scarborough (Ontario)
M1S 4B5
Courriel : susan.wheeler@rci.rogers.com

Examen de la demande :

333, rue Bloor Est
6^{ième} étage
Toronto (Ontario)

2. **Montréal (Québec)**
No de demande 2007-1640-0

Demande présentée par **ARTV inc.** en vue d'obtenir l'autorisation de transférer les actions avec droits de vote de CTVglobemedia Inc. (CTV), à la Société Radio-Canada (SRC), conformément à l'article 10(4)(b) du *Règlement de 1990 sur les services spécialisés*.

ARTV inc. est titulaire de la licence de service de télévision spécialisée de langue française ARTV.

La SRC et CTV possèdent respectivement 45,09 % et 15,57 % des actions avec droits de vote de ARTV inc. Suite à la transaction, la SRC augmenterait sa participation à 60,66 %. Les autres actionnaires sont Télé-Québec (24,34 %) et ARTE France (15 %).

ARTV inc. est présentement contrôlé par son conseil d'administration, selon les termes de la convention unanime des actionnaires.

La requérante ne propose pas d'avantages tangibles sur la base que la transaction proposée ne constitue pas un changement de contrôle effectif de ARTV inc. Toutefois, dans l'éventualité où le Conseil exigerait des avantages tangibles, la requérante a proposé un bloc d'avantages tangibles de 176 000 \$ à être versé sur une période de 7 ans, représentant 10 % de la valeur de la transaction (1 760 000 \$), selon les termes du contrat de vente d'actions.

Le Conseil invite des commentaires sur la transaction proposée.

Adresse de la requérante :

1400, boulevard René-Lévesque Est A 53-1
Montréal (Québec)
H2L 2M2
Courriel : m.cote@artv.ca

Examen de la demande :

À l'adresse de la requérante et

181, rue Queen
Ottawa (Ontario)

3. **Gatineau (Québec)**
No de demande 2008-0399-1

Demande présentée par **591991 B.C. Ltd.** relativement à la licence de l'entreprise de programmation de radio commerciale de langue française CJRC-FM Gatineau.

La titulaire propose de modifier le périmètre de rayonnement autorisé en augmentant la puissance apparente rayonnée moyenne de 2 900 watts à 36 000 watts, en diminuant la hauteur effective de l'antenne et en relocalisant l'antenne (puissance apparente rayonnée maximale 100 000 watts/hauteur effective de l'antenne 41,5 mètres).

La titulaire désire modifier le périmètre de rayonnement autorisé de CJRC-FM afin d'obtenir le même périmètre de rayonnement présentement autorisé pour sa station AM CJRC.

Adresse de la titulaire :

Place BCE
181, rue Bay
Bureau 1630
Toronto (Ontario)
M5J 2T3
Télécopieur : 416-642-3779
Courriel : sylvie.courtemanche@corusent.com

Examen de la demande :

150, rue Edmonton
Gatineau (Québec)

Participation du public

Date limite d'interventions/d'observations

13 mai 2008

L'intervention doit être reçue par le Conseil et par la requérante, au plus tard à la date susmentionnée. Le Conseil ne peut être tenu responsable des délais occasionnés par la poste.

Le Conseil examinera votre intervention et elle sera en outre versée au dossier public de l'instance sans autre avis de notre part, à la condition que la procédure susmentionnée ait été suivie. Nous communiquerons avec vous uniquement si votre intervention soulève des questions de procédure.

Faire parvenir votre intervention écrite à la Secrétaire générale du Conseil selon **une seule** des façons suivantes :

en remplissant le
[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

ou

par la poste à l'adresse
CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2

ou

par télécopieur au numéro
819-994-0218

Une copie conforme doit être envoyée au requérant et la preuve d'un tel envoi doit être jointe à l'intervention envoyée au Conseil.

Le Conseil recommande à toutes les personnes qui déposent un document et en signifient copie par voie électronique de se montrer prudentes lors de l'envoi des documents ou avis par courriel, car il peut être difficile de prouver ensuite que cet envoi a bien été fait.

Avant d'utiliser le courrier électronique, assurez-vous de pouvoir prouver au Conseil, sur demande, que le document a été signifié.

Pour les interventions soumises par voie électronique, la mention *****Fin du document***** devrait être ajoutée à la fin du document, pour indiquer que le document n'a pas été modifié pendant la transmission électronique.

Les paragraphes du document devraient être numérotés.

Votre intervention doit clairement mentionner la demande, faire état de votre appui ou de votre opposition et, si vous y proposez des modifications, présenter des faits et des motifs à cet égard.

Avis important

Veillez noter que tous les renseignements que vous fournissez dans le contexte de ce processus public, sauf ceux qui font l'objet d'une demande de traitement confidentiel, qu'ils soient envoyés par la poste, par télécopieur, par courriel ou au moyen du site Web du Conseil à www.crtc.gc.ca seront versés à un dossier public et seront affichés sur le site Web du Conseil. Ces renseignements comprennent les renseignements personnels, tels que votre nom, votre adresse courriel, votre adresse postale, vos numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que tout autre renseignement personnel que vous fournissez.

Les renseignements personnels ainsi fournis seront divulgués et utilisés aux fins auxquelles ils ont été recueillis par le Conseil ou compilés initialement ou pour un usage qui est compatible avec ces fins.

Les documents reçus en version électronique ou autrement seront affichés intégralement sur le site Web du Conseil, tels qu'ils ont été envoyés, y compris tous les renseignements personnels qu'ils contiennent, dans la langue officielle et le format d'origine dans lesquels ils sont reçus. Les documents qui ne sont pas reçus en version électronique seront disponibles en version PDF.

Il est à noter que les renseignements fournis au Conseil dans le cadre de ce processus public sont déposés dans une base de données impropre à la recherche et réservée exclusivement à ce processus public. Cette base de données ne peut être consultée qu'à partir de la page Web de ce processus public. En conséquence, une recherche généralisée de notre site Web à l'aide de notre engin de recherche ou de tout autre engin de recherche ne permettra pas d'accéder aux renseignements fournis dans le cadre de ce processus public.

Examen des documents

Les demandes sont disponibles en format électronique en sélectionnant le numéro de la demande à l'intérieur de cet avis.

Une liste de toutes interventions/observations sera également disponible sur le site Web du Conseil. La version électronique de toutes interventions/ observations soumise sera accessible à partir de cette liste. Afin d'accéder à cette liste, sélectionner « Liste d'interventions/observations » sous la rubrique « Instances publiques » du site Web du Conseil.

Les documents sont disponibles pendant les heures normales du bureau à l'adresse locale indiquée dans cet avis et aux bureaux du Conseil et aux centres de documentation concernés par ces demandes ou bien, sur demande, à l'intérieur de 2 jours ouvrables, aux autres bureaux et centres de documentation du Conseil.

Édifice central

Les Terrasses de la Chaudière
1, promenade du Portage, pièce 206
Gatineau (Québec) K1A 0N2
Tél. : 819-997-2429
Tél. Sans Frais : 1-877-249-2782
ATS Sans Frais : 1-877-909-2782
Télécopieur : 819-994-0218

Place Metropolitan

99, chemin Wyse, bureau 1410
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B3A 4S5
Tél. : 902-426-7997
Télécopieur : 902-426-2721

205, avenue Viger Ouest

Bureau 504
Montréal (Québec) H2Z 1G2
Tél. : 514-283-6607

55, avenue St. Clair Est, bureau 624

Toronto (Ontario) M4T 1M2
Tél. : 416-952-9096

Édifice Kensington

275, avenue Portage, bureau 1810
Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3
Tél. : 204-983-6306 – ATS : 204-983-8274
Télécopieur : 204-983-6317

Édifice Cornwall Professional
2125, 11^e Avenue, pièce 103
Regina (Saskatchewan) S4P 3X3
Tél. : 306-780-3422

10405, avenue Jasper, bureau 520
Edmonton (Alberta) T5J 3N4
Tél. : 780-495-3224

530-580, rue Hornby
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3B6
Tél. : 604-666-2111 – ATS : 604-666-0778
Télécopieur : 604-666-8322

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>